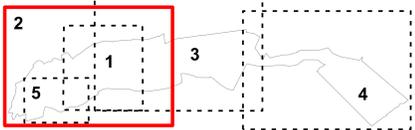




BISCHOFFSHEIM PLAN LOCAL D'URBANISME

Réf.	Date : Février 2025	Ech : 1/4000
Maitre de l'ouvrage	COMMUNE DE BISCHOFFSHEIM 1, rue de l'Ecole 67870 BISCHOFFSHEIM	
PLAN DE ZONAGE		PLANCHE : 2
Nature de l'opération	PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE BISCHOFFSHEIM	
Révision		



ACTIPOLIS
Rocket Tower
1 r. de la Course
67000 STRASBOURG

Origine DGFIP Cadastre © Droits de l'Etat réservés © Juillet 2024

- Éléments du patrimoine naturel et paysager protégés au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme**
- Arbre remarquable - Cormier
 - Arbre remarquable - Poirier
 - Alignement d'arbres à protéger
 - Haie à préserver (TVB et paysage)
 - Haie à créer (TVB et paysage)
 - Haie à créer (coulées de boue)
 - Haie à préserver (coulées de boue)
 - Bassin d'infiltration
 - Boisement à préserver
 - Parcelle hamster
 - Parcelles destinées à la plantation de fruticées ou de vergers
 - Prairie permanente à protéger
 - Prairies et vergers des collines sèches à préserver
 - Prairies et vergers en plaine à protéger
 - Source du Kilbs à protéger
 - Source rue Principale à protéger
 - Surface destinée à devenir des prairies avec bosquets ou fruticées en plaine
 - Surface destinée à devenir une prairie permanente
 - Zonage

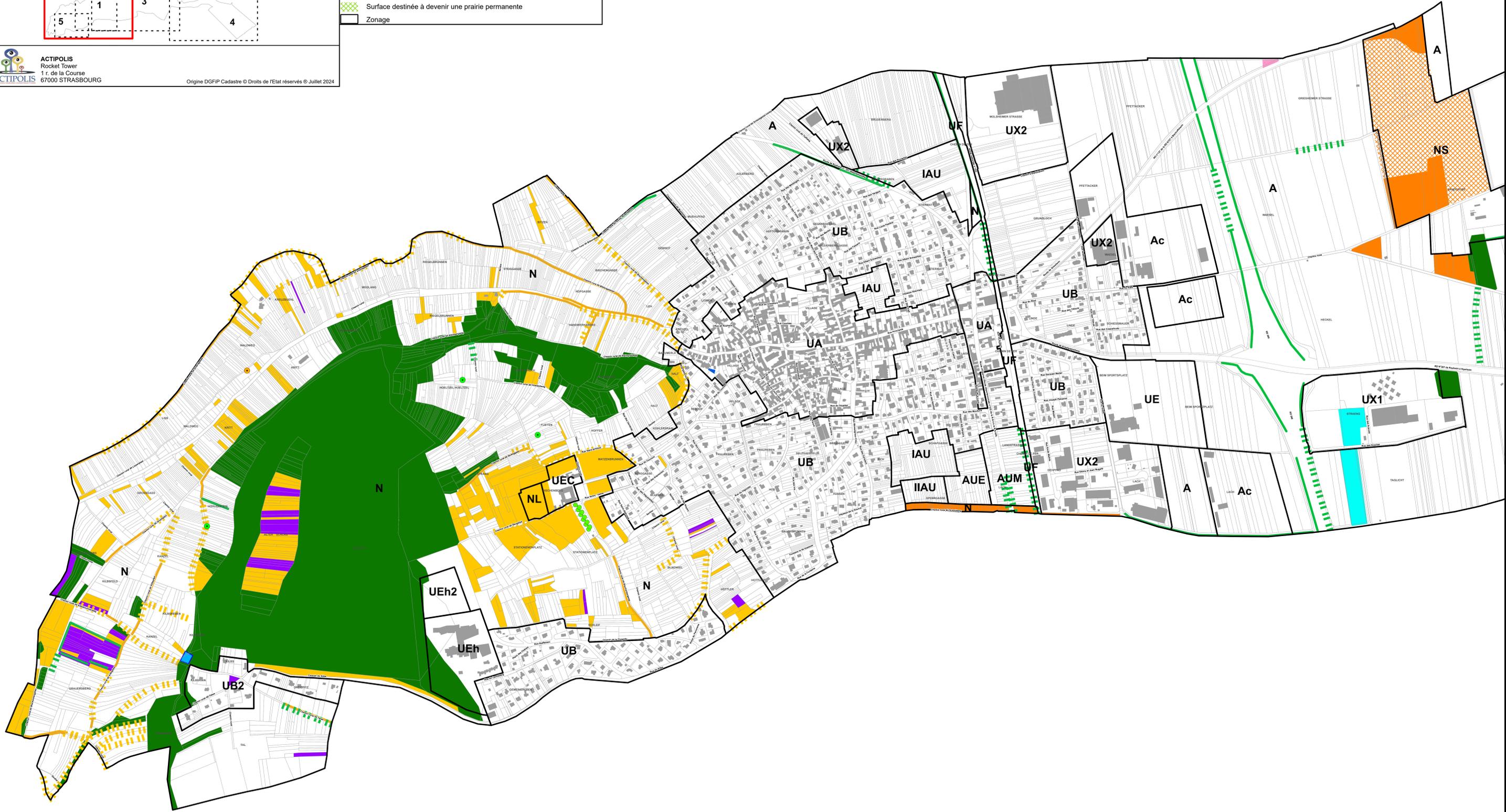
REVISION DU PLU

ARRRET

Vu pour être arrêté à la délibération du conseil municipal du 24 février 2025.

A BISCHOFFSHEIM, le 24 février 2025

Le Maire, Claude LUTZ





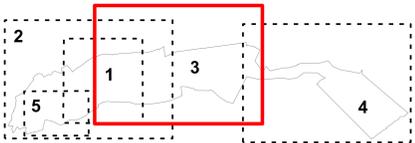
BISCHOFFSHEIM PLAN LOCAL D'URBANISME

Réf. : Date : Février 2025 Ech : 1/4000
 Maître de l'ouvrage : **COMMUNE DE BISCHOFFSHEIM**
 1, rue de l'Ecole
 67870 BISCHOFFSHEIM

PLAN DE ZONAGE PLANCHE : 3

Nature de l'opération : **PLAN LOCAL D'URBANISME
DE LA COMMUNE DE BISCHOFFSHEIM**

Révision



ACTIPOLIS
 Rocket Tower
 1 r. de la Course
 67000 STRASBOURG
 Origine DGFIP Cadastre © Droits de l'Etat réservés © Juillet 2024

- ### Éléments du patrimoine naturel et paysager protégés au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme
- Arbre remarquable - Cormier
 - Arbre remarquable - Poirier
 - Alignement d'arbres à protéger
 - Haie à préserver (TVB et paysage)
 - - - Haie à créer (TVB et paysage)
 - Haie à créer (coulées de boue)
 - - - Haie à préserver (coulées de boue)
 - Bassin d'infiltration
 - Boisement à préserver
 - Parcelle hamster
 - Parcelles destinées à la plantation de fruticées ou de vergers
 - Prairie permanente à protéger
 - Prairies et vergers des collines sèches à préserver
 - Prairies et vergers en plaine à protéger
 - Source du Kilbs à protéger
 - Source rue Principale à protéger
 - ▨ Surface destinée à devenir des prairies avec bosquets ou fruticées en plaine
 - ▨ Surface destinée à devenir une prairie permanente
 - Zonage

REVISION DU PLU
 ARRÊTÉ
 Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 24 février 2025.
 A BISCHOFFSHEIM, le 24 février 2025. Le Maire, Claude LUTZ





BISCHOFFSHEIM PLAN LOCAL D'URBANISME

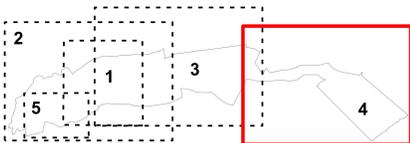
Réf.	Date : Février 2025	Ech : 1/4000
Maitre de l'ouvrage	COMMUNE DE BISCHOFFSHEIM 1, rue de l'Ecole 67870 BISCHOFFSHEIM	

PLAN DE ZONAGE

PLANCHE : 4

Nature de l'opération	PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE BISCHOFFSHEIM
-----------------------	--

Révision	



ACTIPOLIS
 Rocket Tower
 1 r. de la Course
 67000 STRASBOURG

Origine DGFIP Cadastre © Droits de l'Etat réservés © Juillet 2024

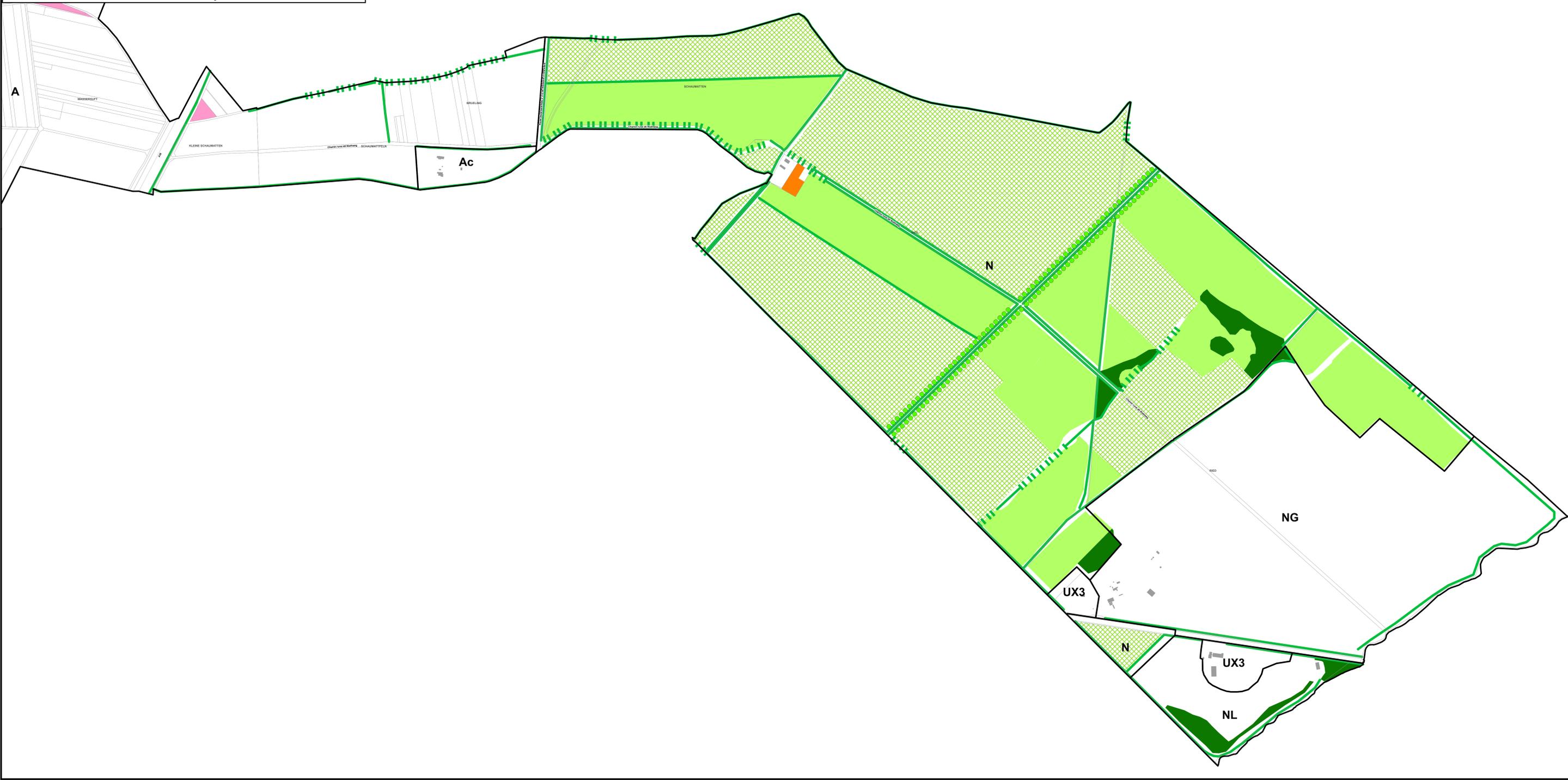
- ### Éléments du patrimoine naturel et paysager protégés au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme
- Arbre remarquable - Cormier
 - Arbre remarquable - Poirier
 - Alignement d'arbres à protéger
 - Haie à préserver (TVB et paysage)
 - Haie à créer (TVB et paysage)
 - Haie à créer (coulées de boue)
 - Haie à préserver (coulées de boue)
 - Bassin d'infiltration
 - Boisement à préserver
 - Parcelle hamster
 - Parcelles destinées à la plantation de fruticées ou de vergers
 - Prairie permanente à protéger
 - Prairies et vergers des collines sèches à préserver
 - Prairies et vergers en plaine à protéger
 - Source du Kilbs à protéger
 - Source rue Principale à protéger
 - Surface destinée à devenir des prairies avec bosquets ou fruticées en plaine
 - Surface destinée à devenir une prairie permanente
 - Zonage

REVISION DU PLU

ARRÊT

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 24 février 2025.

A BISCHOFFSHEIM, le 24 février 2025. Le Maire, Claude LUZ





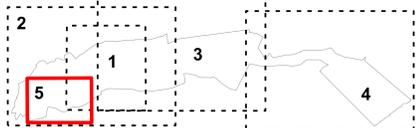
BISCHOFFSHEIM PLAN LOCAL D'URBANISME

Réf.	Date : Février 2025	Ech : 1/1500
Maitre de l'ouvrage	COMMUNE DE BISCHOFFSHEIM 1, rue de l'Ecole 67870 BISCHOFFSHEIM	

PLAN DE ZONAGE PLANCHE : 5

Nature de l'opération **PLAN LOCAL D'URBANISME
DE LA COMMUNE DE BISCHOFFSHEIM**

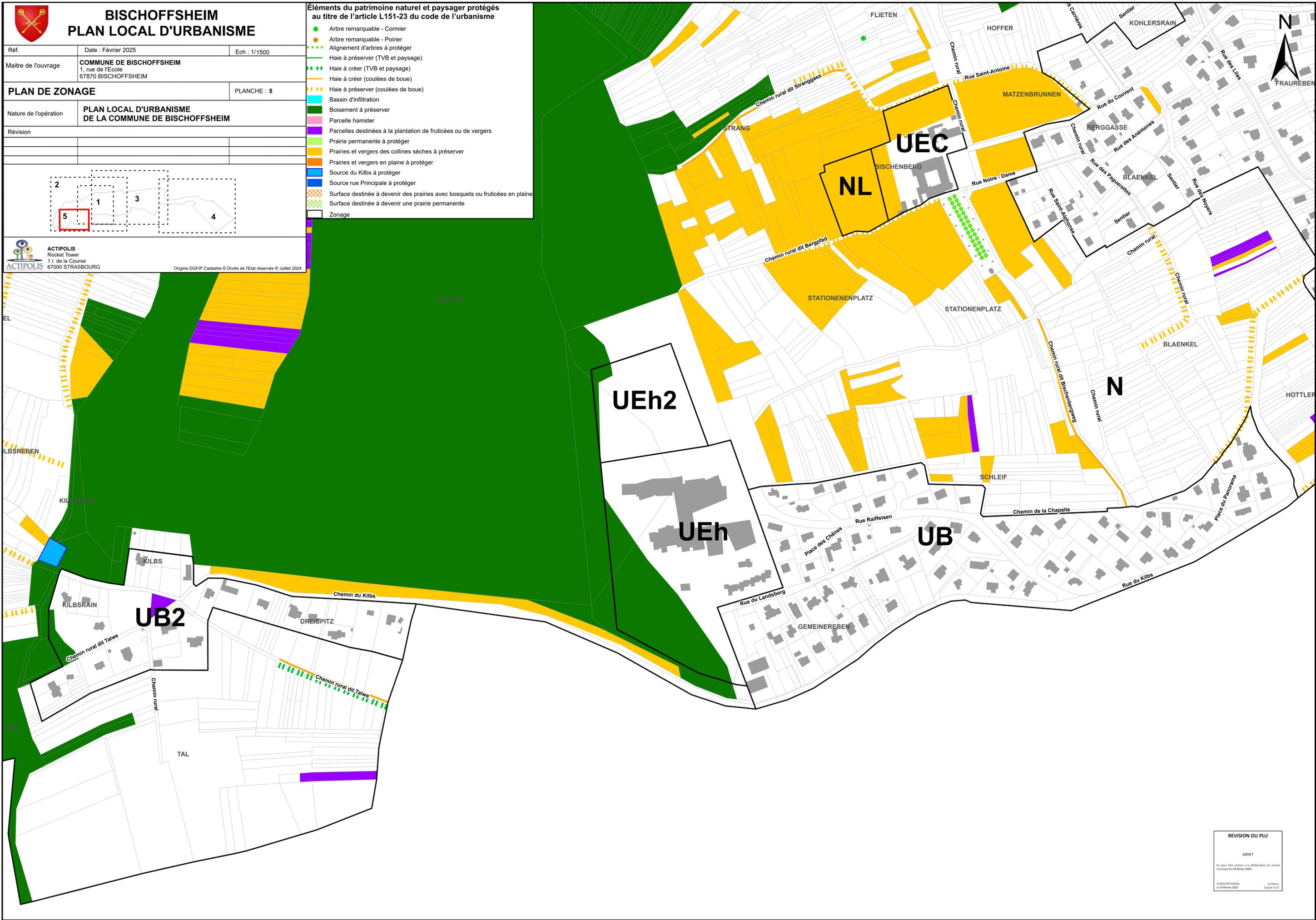
Révision



ACTIPOLIS
Rocket Tower
1 r. de la Course
67000 STRASBOURG

Origine DGFIP Cadastre © Droits de l'Etat réservés © Juillet 2024

- ### Éléments du patrimoine naturel et paysager protégés au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme
- Arbre remarquable - Cormier
 - Arbre remarquable - Poirier
 - ⋯ Alignement d'arbres à protéger
 - Haie à préserver (TVB et paysage)
 - - - Haie à créer (TVB et paysage)
 - Haie à créer (coulées de boue)
 - - - Haie à préserver (coulées de boue)
 - Bassin d'infiltration
 - Boisement à préserver
 - Parcelle hamster
 - Parcelles destinées à la plantation de fruitières ou de vergers
 - Prairie permanente à protéger
 - Prairies et vergers des collines sèches à préserver
 - Prairies et vergers en plaine à protéger
 - Source du Kilbs à protéger
 - Source rue Principale à protéger
 - ▨ Surface destinée à devenir des prairies avec bosquets ou fruitières en plaine
 - ▨ Surface destinée à devenir une prairie permanente
 - Zonage



REVISION DU PLU

ARRET

Vo pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 24 février 2025.

A BISCHOFFSHEIM, Le Maire,
le 24 février 2025. Claude LUTZ